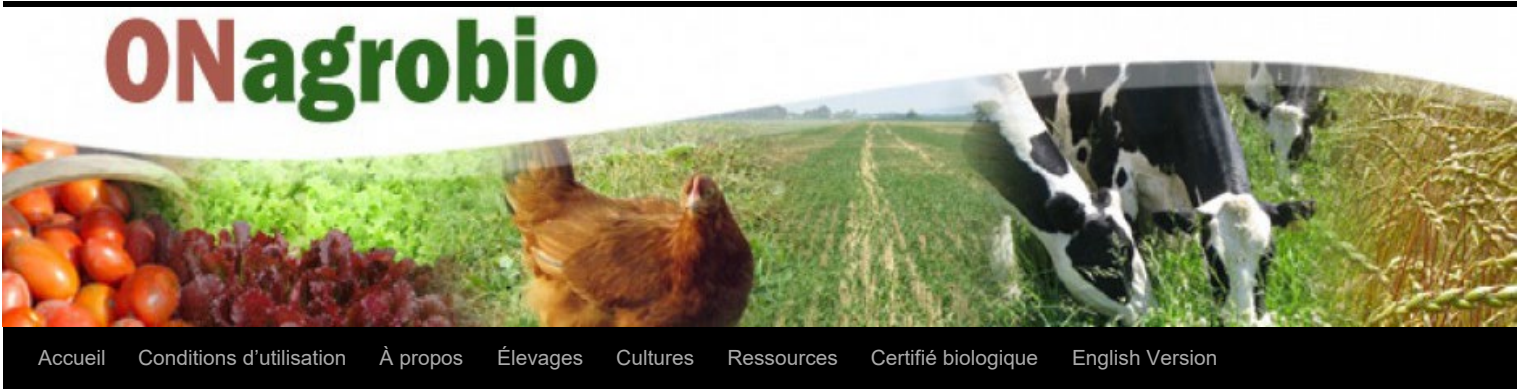




Accueil
 Conditions d'utilisation
 À propos
 Élevages
 Cultures
 Ressources
 Certifié biologique
 English Version

← Clôtures agricoles

Annonce des modificationsapportées au Programme ontarien d'indemnisation des dommagescausés par la faune (POIDF) entrant en vigueur le 1er février2019.

Publié le 10 juin 2019 par [Betty Summerhayes, OMAFRA, Technology Transfer Specialist](#)

Aperçu des modifications entrant en vigueur le 1er février 2019

Au terme de consultations avec des agriculteurs, des organisations agricoles, des enquêteurs municipaux et des experts du domaine de la prédation, l'Ontario a mis à jour le Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune (POIDCF) afin de s'assurer de son efficacité pour appuyer les agriculteurs qui perdent du bétail, de la volaille ou des abeilles à cause de prédateurs.

Les modifications incluent :

- l'ajout de moyens pour fournir des éléments de preuve suffisants;
- un processus d'appel de décisions plus transparent et indépendant;
- une formation à l'intention des enquêteurs municipaux sur l'évaluation de la prédation;
- des primes et des prix normalisés qui reflètent davantage les cours du marché.

[Annonce des modifications apportées au programme entrant en vigueur le 1er février 2019](#)

Suivre onagrobio

1

Archives

- [juin 2019](#)
- [mai 2019](#)
- [avril 2018](#)
- [juin 2017](#)
- [mai 2017](#)
- [mars 2017](#)
- [décembre 2016](#)
- [novembre 2016](#)
- [octobre 2016](#)
- [juillet 2016](#)
- [juin 2016](#)
- [avril 2016](#)
- [mars 2016](#)
- [février 2016](#)
- [janvier 2016](#)
- [décembre 2015](#)
- [novembre 2015](#)
- [octobre 2015](#)
- [septembre 2015](#)
- [août 2015](#)
- [juillet 2015](#)

Publicités

Confidentialité & Cookies : Ce site utilise des cookies. En continuant à utiliser ce site, vous acceptez leur utilisation.
 Pour en savoir davantage, y compris comment contrôler les cookies, voir : [Politique relative aux cookies](#)



Coyote

Suivre

Publicités

Partager :

☐ Twitter

☐ Facebook

J'aime

Soyez le premier à aimer cet article.

Sur le même thème

Modifications à la norme canadienne Systèmes de production biologique – Mise à jour importante

Dans "certifié biologique"

Un progiciel aide les agriculteurs ontariens à prévenir l'érosion du sol

Dans "Non classé"

Programme du Prix de la première ministre pour l'excellence en innovation agroalimentaire 2018

Dans "Non classé"



A propos Betty Summerhayes, OMAFRA, Technology Transfer Specialist

Technology Transfer Specialist, OMAFRA

Afficher tous les articles de Betty Summerhayes, OMAFRA, Technology Transfer Specialist →

Cet article a été publié dans [Non classé](#). Ajoutez [ce permalien](#) à vos favoris.

← Clôtures agricoles

Répondre